

Nicolas BONNET, Candidat

41 ans, Clermont-Ferrand, ingénieur, Maire-adjoint écologiste

Élisabeth CROZET, Remplaçante

45 ans, Saint-Nectaire, commerçante, Conseillère départementale du Sancy

LE MOT DU CANDIDAT

Madame, Monsieur,

Face à l'injuste répartition des richesses, aux conséquences déjà concrètes du changement climatique, et à l'épuisement des ressources et de la biodiversité de notre planète, il est urgent d'agir.

Élu député, l'**écologie** et la **solidarité** guideront mon action. Je représenterai notre territoire dans toute sa diversité, des espaces les plus ruraux aux plus urbains, pour favoriser la coopération et l'égalité entre eux, notamment dans l'accès aux services publics.

Élu député, le **dialogue** et la **proximité** seront au cœur de l'exercice de mon mandat. Je porterai la réorganisation de notre démocratie pour que les citoyens soient mieux informés et associés aux décisions politiques.

> Votez pour l'union des grandes forces de gauche et écologistes, pour cinq ans d'action sociale, climatique, environnementale et démocratique.

> > **NICOLAS BONNET,** votre candidat



« Élisez une majorité à l'Assemblée nationale » | ean-luc Mélen Am

AVEC LE SOUTIEN DE "

GÉNÉRATION·S



Danielle AUROL Ancienne députée de la circonscription



Olivier BIANCHI Président de Clermont Auvergne Métropole



Lionel Gav Conseiller départemental Président CC Massif du Sancy















Les 12 et 19 juin, **otez pour**

En votant pour les candidats de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale, vous élirez une majorité qui appliquera un programme ambitieux, complet et financé pour répondre aux besoins sociaux et écologiques.

Gagner plus pour vivre mieux

- Bloquer et baisser les prix des produits de première nécessité
- Porter immédiatement le SMIC à 1500 euros net par mois
- Augmenter les pensions de retraite à 1500 euros minimum par mois pour une carrière complète et 1063 euros pour le minimum vieillesse
- Déconjugaliser et revaloriser l'allocation aux adultes handicapés (AAH) au niveau du SMIC
- Instaurer la gratuité des quantités d'eau et d'électricité indispensables à la vie digne et aller vers la gratuité de la cantine scolaire

Une économie au service du peuple et de la planète

- Réhausser les ambitions climatiques de la France avec pour objectif une baisse de 65 % des émissions à horizon 2030 (au lieu de 40 % actuellement)
- Passer à une agriculture écologique et paysanne, accompagner la sortie de l'élevage intensif, en finir avec la maltraitance animale et les pesticides
- Créer au moins un million d'emplois grâce à l'investissement dans la bifurcation écologique et sociale
- Investir massivement dans les énergies renouvelables et la rénovation totale d'au moins 700 000 logements par an
- Rendre progressif l'impôt sur les sociétés pour favoriser les TPE-PME
- Requalifier les travailleurs des plateformes numériques en contrat de travail salarié

Le Progrès social et humain

- Rétablir la retraite à 60 ans à taux plein avec 40 annuités de cotisation, avec une attention particulière pour les carrières longues, discontinues et les métiers pénibles
- Créer la garantie d'autonomie : dès 18 ans, plus personne ne touchera moins que le seuil de pauvreté, soit 1063 euros par mois
- Rembourser tous les soins prescrits à 100 %
- Recruter et revaloriser 100 000 soignants pour l'hôpital public et 240 000 personnels pour les EHPAD, lutter contre les déserts médicaux
- Passer à la 6° République pour une véritable démocratie (RIC, proportionnelle) et des droits nouveaux, comme le droit de mourir dans la dignité
- Dédier 1 % du PIB à la culture pour soutenir les artistes et les créateurs
- Reconstruire l'école publique laïque et gratuite : réduire le nombre d'élèves par classe, objectif zéro décrocheur, recruter, revaloriser et former les personnels

La justice fiscale

- Rétablir l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF)
- Mettre en place l'impôt universel pour les multinationales qui font du profit en France
- Instaurer un héritage maximal à 12 millions d'euros



Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de notre coalition www.nupes-2022.fr

Pour une majorité populaire à l'Assemblée nationale, votez pour les candidats de la